

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Europe et des affaires
étrangères

Arrêté du 24 octobre 2024 portant nomination de représentants du personnel à la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents contractuels du ministère de l'Europe et des affaires étrangères

NOR : EAEA2428769A

Le ministre de l'Europe et des affaires étrangères

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 69-546 du 2 juin 1969 modifié fixant le statut des agents contractuels de l'administration centrale du ministère des affaires étrangères ;

Vu le décret n° 69-697 du 18 juin 1969 modifié portant fixation du statut des agents contractuels de l'État et des établissements publics de l'État à caractère administratif, de nationalité française, en service à l'étranger ;

Vu le décret n° 76-832 du 24 août 1976 modifié relatif à l'organisation financière de certains établissements ou organismes de diffusion culturelle dépendant du ministère des affaires étrangères et du ministère de la coopération ;

Vu le décret n°82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

Vu le décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 modifié relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'État ;

Vu le décret 2006-781 du 3 juillet 2006 modifié fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'État ;

Vu l'arrêté du 19 octobre 2022 portant création d'une commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents contractuels du ministère de l'Europe et des affaires étrangères ;

Vu la correspondance de la CFDT-MAE en date du 14 août 2024,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont désignés en qualité de représentants du personnel à la commission administrative paritaire compétente à l'égard des agents contractuels du ministère de l'Europe et des affaires étrangères :

Au titre de la CFDT-MAE

Titulaires :

- M. Luc LEVY
- M. Frédéric PIRES

Suppléants :

- M. Arnaud FOURNIER
- M. Patrice THEVIER

Au titre de la liste d'union CGT /FSU/SOLIDAIRES

Titulaire :

- M. Mustapha ALOUI

Suppléant :

- M. Paul-Antoine DECRAENE

Au titre de la CFTC Affaires Etrangères

Titulaire :

- Mme Louise ROUSSEAU

Suppléant :

- Mme Suzanne TISSERAND

Article 2

L'arrêté du 31 octobre 2023 portant nomination de représentants du personnel à la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents contractuels du ministère de l'Europe et des affaires étrangères est abrogé.

Article 3

Le directeur général de l'administration et de la modernisation et chargé du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'Europe et des affaires étrangères.

Fait le 24 octobre 2024

Pour le ministre de l'Europe et des affaires étrangères
et par délégation

Le sous-directeur de la stratégie des ressources humaines

Rémy MARTIN